



Handicap & Autonomie : les textes relatifs aux aides techniques reconditionnées ont enfin été publiés

Les textes permettant la mise en œuvre de la prise en charge des aides techniques et dispositifs médicaux remis en bon état d'usage ont enfin été signés. Une décision publiée au Journal officiel du 31 juillet 2026 fixe en effet les tarifs de responsabilité et les prix limites de vente au public des véhicules pour personnes en situation de handicap. Une annonce qui sera commentée lors de l'assemblée générale d'Envie Autonomie Champagne Ardenne. L'occasion d'inviter les médias locaux à venir rencontrer le président par intérim par ailleurs directeur national d'Envie Autonomie, Vincent Godebout, le 6 août 2026 à 11h45 à Reims.

Pour une fois, le mois d'août commence par plusieurs bonnes nouvelles.

Les tarifs de remboursement et les prix limites de vente des véhicules pour personnes en situation de handicap remis en bon état d'usage entreront en vigueur le 1er septembre 2026. Cette décision marque une étape décisive pour une mesure votée dès 2019 et attendue depuis plusieurs années par les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. Ainsi que par les acteurs de la filière du réemploi du matériel médical.

Une nouvelle qui va dans le sens du pouvoir d'achat des personnes en situation de handicap

Elle doit permettre le remboursement par l'Assurance Maladie de certains équipements reconditionnés, dans des conditions garantissant leur qualité, leur sécurité et leur traçabilité. 22 catégories de VPH sont concernées, avec des tarifs compris entre 260,50 € et 12 641,55 €.¹

Deux arrêtés techniques, néanmoins indispensables au fonctionnement complet du dispositif, restent encore attendus. Leur signature devrait intervenir au cours du mois d'août.

Cette avancée permet désormais à la filière d'envisager son développement avec davantage de sérénité.

Une filière qui souhaite renforcer sa gouvernance et l'engagement pour le réemploi

Pour Envie Autonomie, elle ouvre également une nouvelle étape : celle du renforcement de son implantation et de sa gouvernance dans les territoires.

En Champagne-Ardenne et dans la Marne, l'association ambitionne ainsi d'accueillir de nouveaux administrateurs et de développer son réseau de bénévoles afin de soutenir ses activités de collecte, de remise en bon état d'usage, de sensibilisation et d'accompagnement des personnes concernées. *« A titre d'exemple avec une demi-journée par semaine d'engagement vous pouvez contribuer à la réparation de fauteuils roulants ou lits médicalisés au sein de l'équipe de professionnels mais vous pouvez aussi participer à une opération de collecte dans tout le département. Une activité bénévole encore trop méconnue, porteuse de sens, pour les autres, pour soi et pour la planète. »* expliquent les dirigeants

Invitation-presse à l'Assemblée générale du 6 août 2026 à 11h45

À l'occasion de l'assemblée générale d'Envie Autonomie Champagne-Ardenne, les journalistes sont invités à rencontrer, M. Vincent Godebout Directeur général et président par intérim d'Envie Autonomie Champagne Ardenne et Alban Coassin responsable local de l'association à l'issue de l'assemblée générale. Un point-presse sera en effet organisé.

Cette rencontre permettra de revenir sur :

- les conséquences concrètes de la signature des textes réglementaires ;
- les deux arrêtés techniques encore attendus ;

¹ <https://www.lemoniteurdespharmacies.fr/profession/socio-professionnel/faute-daccord-le-ceps-impose-les-tarifs-des-fauteuils-roulants-reconditionnes>

- le calendrier de mise en œuvre de la prise en charge des équipements reconditionnés ;
- les perspectives de développement de la filière ;
- le recrutement de nouveaux administrateurs et bénévoles en Champagne-Ardenne et dans la Marne.

Le lieu du point-presse :

Envie Autonomie Reims

4 rue de Saint-Brice – La Neuville

51100 Reims

03 52 74 05 80 – Responsable d'agence Alban Coassin

Alban.coassin@envie.org - www.envieautonomie.org

Merci de confirmer votre présence auprès du service presse

Contacts presse

Marie-Pierre Medouga – Agence MP & C - 06 22 78 71 38- agencerp@mp-c.eu – membre du club de la presse de Reims

Contacts :

SCIC ENVIE AUTONOMIE - 10, rue Julien Lacroix 75020 PARIS - <http://www.envieautonomie.org>

Vincent GODEBOUT - Directeur Général – Tél. : 06.20.94.99.49

